

Violaine GIACOMOTTO-CHARRA

PARLER EN PHILOSOPHE, PARLER EN MEDECIN ?
L'ORGANISATION DES DISCOURS SAVANTS
SUR LE SOMMEIL AU XVI^E SIECLE

L'exemple antique enseigne que les représentations poétiques du sommeil et du songe sont interdépendantes de la pensée philosophique et médicale de leur époque et s'adosent parfois à un système conceptuel précis construit par le texte même où elles apparaissent¹. Il n'en va pas autrement au XVI^e siècle, où, parallèlement à l'exploitation féconde du thème du sommeil par la littérature, existe un important discours technique sur la question, qui, au même titre que les sources antiques qu'il exploite, nourrit les modes de pensée contemporains. Celui-ci, cependant, n'est pas seulement intéressant par les théories qu'il reçoit et transmet, non sans les avoir souvent modifiées : il constitue également un espace discursif propre, parallèle à celui du monde littéraire dont il croise parfois le chemin. Ce n'est donc pas à proprement parler aux approches techniques du sommeil que nous voudrions nous intéresser ici, mais à la manière dont celles-ci s'organisent en des discours qui reflètent des conceptions théoriques autant que des représentations culturelles et épistémologiques. La question du sommeil, en effet, occupe une place spécifique dans l'organisation des savoirs : comme de nombreux points touchant à l'étude de la nature humaine, elle appartient à la médecine autant qu'à la philosophie naturelle, et sans doute d'abord à cette dernière². Or si ces deux disciplines sont distinctes, l'apprentissage de la philosophie naturelle est une étape obligée dans la formation du futur médecin³ et le poids des modèles aristotéliens influe sur les représentations médicales de la nature. A l'intérieur des savoirs sur l'homme ensuite, l'analyse du sommeil touche à la question du corps, par

¹ Voir l'exemple de Lucrèce, chez qui l'analogie du sommeil et de la mort est liée à la physique épicurienne, le sommeil étant « une perturbation de la structure atomique de l'âme et du corps » quand la mort est sa « désintégration », P.H. Schrijvers, *Lucrèce et les sciences de la vie*, Leiden, Brill, 1998, p. 139-140.

² Sur la mise en place de ce système et ses conséquences, voir. N. Siraisi, *Arts and Sciences at Padua. The Studium of Padua before 1350*, Toronto, Pontifical Institute of Mediaeval Studies, 1973. Pour les interactions entre philosophie naturelle et représentations de l'âme, cf. P. Mengal, *La naissance de la psychologie*, L'Harmattan, 2005, p. 78-122.

³ « Au nord, la philosophie faisait partie du cycle des arts, qui précédait obligatoirement l'entrée éventuelle dans l'une des facultés supérieures (droit, médecine et théologie), et la théologie était placée au centre du dispositif institutionnel. Dans le modèle italien, théologie et philosophie avait un rôle différent, cette dernière étant liée à la médecine : au cours de sa carrière, un professeur allait souvent d'une chaire de logique, puis de philosophie, à une chaire de médecine », Luce Giard, « Charles Schmitt et l'histoire de la Renaissance savante », introduction à l'édition française de Ch. B. Schmitt [1983], *Aristote et la Renaissance*, Paris, P.U.F., 1992.

ses mécanismes physiologiques, aussi bien qu'à celle des facultés de l'âme, par les effets qu'il produit, ce qui ouvre parfois la porte à des considérations morales. Par sa parenté avec la mort, enfin, le sommeil suscite des questions sur l'être (le dormeur est-il tout à fait homme ?) et oblige à s'aventurer en des territoires inquiétants : la léthargie ou le coma sont-ils une forme de sommeil ? une drogue qui fait dormir ne peut-elle pas tuer ? Qu'est-ce qui dans le songe appartient au médecin et qu'est-ce qui appartient à Dieu ou au Diable ? Autant de questions qui sous-tendent l'ensemble des discours savants, et plus encore les discours vulgarisateurs, et les obligent à prendre position : que va-t-on dire du sommeil et dans quel ordre ? Quelle sélection va-t-on opérer dans le réservoir des interrogations savantes ? Quelles images va-t-on susciter par le discours technique ? Comment se distinguent ou se mêlent la voix du philosophe et celle du médecin ? Sans pouvoir prétendre à l'exhaustivité, nous voudrions donc essayer de dessiner ici quelques unes des lignes de force qui structurent les discours sur le sommeil, eux-mêmes sources et miroirs des représentations culturelles ayant cours dans le monde de la Renaissance.

Comme la philosophie naturelle ou la médecine saisies dans leur ensemble, le discours technique sur le sommeil au XVI^e siècle est d'abord affaire d'héritage. La position nodale de la question du sommeil est en effet le reflet de l'existence de deux traditions qui l'informent majoritairement, celle d'Aristote et celle de Galien, celles-ci étant originellement non pas complémentaires mais concurrentes. L'examen des textes, sans distinction de genre, rend évidente leur prévalence : les théories présocratiques, rarement analysées, le sont essentiellement à titre doxographique et, comme le dit encore Scipion Dupleix au tout début du XVII^e siècle, elles ont été « il y a longtemps rejetées comme erronées et impertinentes⁴ ». Hippocrate n'est que peu mentionné quand il s'agit de définir les causes du sommeil et d'en expliquer les mécanismes. L'on se trouve donc face à deux modèles possibles⁵. Celui d'Aristote est directement lié à son système cardiocentrique et repose sur l'explication des mécanismes de la digestion :

Le sommeil [...] provient de l'exhalaison qui accompagne la nutrition. [...] Les phases de sommeil se produisent principalement après absorption de nourriture, car <la matière>, aussi bien liquide que solide, se porte en masse vers le haut. Ainsi, une fois stabilisée, elle alourdit et provoque l'assoupissement, et lorsqu'elle est redescendue et qu'elle a repoussé la chaleur en faisant demi-tour, alors se produit le sommeil et l'animal s'endort⁶.

⁴ S. Dupleix, *Des causes de la veille et du sommeil*, [1606], Lyon, Simon Rigaud, 1620, p. 17-18. Le texte est tardif mais est encore parfaitement conforme aux théories renaissantes. Son important succès est attesté par le nombre des éditions, isolées ou dans le corps du *Cours de philosophie naturelle* : 1606, 1613, 1619, 1623, 1626, 1631, 1632, 1638, 1640, 1645 au moins. Il y a parfois plusieurs éditions chez des éditeurs distincts la même année.

⁵ R. Wittern, « Sleep theories in the antiquity and in the Renaissance », J. A. Horne (ed.), *Sleep'88 : proceedings of the North European Congress on Sleep Research*, Stuttgart, Fischer Verlag, 1989, p. 11-22.

⁶ *De somno*, 456b 15-20 et 457b 20-25. Nous avons préféré ici la traduction plus récente de P. M. Morel à celle de R. Mugnier aux Belles Lettres (Paris, 1953) ; Aristote, *Petits traités d'histoire naturelle*, traduction et présentation P. M. Morel, Paris, Flammarion, 2000.

Celui de Galien dépend de sa théorie des facultés naturelles et des esprits ; le sommeil est pour lui provoqué par une sorte de repli des esprits animaux volontairement impulsé par l'âme⁷. Les Jésuites de Coimbra, s'appuyant à la fois sur le *De symptomatum causis* et le *De causis pulsum*⁸, résument ainsi le galénisme arabo-médiéval :

*Ceterum Aven-roes [...] et Galenus [...] arbitrantur causam somni non provenire ex evaporatione alimenti, sed quod ipsa anima revocet, colligatque in cerebrum spiritus animales ad eorum reparationem : et ad quietem, salutemque animantium*⁹.

[D'autre part, Averroès et Galien pensent que la cause du sommeil ne provient pas de la vapeur qui se dégage des aliments mais que l'âme elle-même rappelle et rassemble dans le cerveau les esprits animaux pour leur restauration, et pour le repos et le salut des êtres vivants].

Pour ce qui regarde les causes du sommeil, tout sépare donc la position du Stagirite de celle de Galien, ce que ne manquent pas de souligner les philosophes naturels, récusant ainsi la légitimité de la parole médicale sur un point de philosophie :

L'autre opinion est de Pline, Galien et de quelques Philosophes et Medecins Arabes, lesquels considerans l'alternation du sommeil avec la veille ont estimé que le sommeil procedast de quelque faculté particuliere de l'ame, laquelle comme un bon capitaine qui fait la retraicte rappellast et ramassast prez du cerveau les esprits animaux espars pendant la veille par tous les membres du corps, afin de donner quelque relasche à l'action et mouvement des animaux par le moyen de ce repos alternatif [...]. Neantmoins toutes les raisons d'une part et d'autre bien considerées et balancées, celles d'Aristote contrepesent et l'emportent : Aussi son opinion est aujourd'huy communement suivie des Medecins et Philosophes, sans estre nullement controversée¹⁰.

⁷ Les esprits animaux sont ainsi nommés parce qu'ils siègent dans l'âme, étant ceux qui, à travers les nerfs, portent le mouvement et la sensation à toutes les parties du corps. Voir la définition qu'en donne Ambroise Paré, qui suit ici Galien : « Esprit est une substance subtile, aëre, transparente et luisante, faicte de la partie du sang, la plus legere et tenuë, à fin que par icelle la vertu des facultez principales, qui gouvernent nostre corps, soit conduite et portée aux autres parties, pour faire leur propre action. [...] L'esprit animal est mis et constitué au cerveau : car ès veines et arteres dudit cerveau il est fait et elabouré, pour distribuer par les nerfs, et porter le sentiment et mouvement ès parties de nostre corps », *Œuvres completes*, [1575], Paris, Gabriel Buon, 1599, p. 19.

⁸ *Commentarii collegii conimbricensis societatis Jesu. In quatuor libros de Cælo Aristotelis stagiritæ*, [...], Lugduni, ex officina Juntarum, 1598. Les commentateurs citent le dernier chapitre du *De symptomatum causis* et le neuvième chapitre du livre III du *De causis pulsum*. Après consultation des éditions latines de l'époque, et sans avoir pu établir pour le présent travail quelle était l'édition utilisée à Coimbra, il s'agit selon toute vraisemblance, dans le premier cas, du dernier chapitre du livre I du *Des symptomatum causis* qui traite du sommeil et de la théorie aristotélicienne, ainsi que du coma et autres manifestations du même ordre (tome 3, col. 68-70) ; et dans le second cas, du chapitre numéroté VIII et intitulé « *Pulsum ex somnio mutatio* », que nous avons consulté dans l'édition des œuvres complètes parue à Bâle en 1538, 4^e volume, col. 377-379.

⁹ Coimbra, *op. cit.*, p. 22.

¹⁰ S. Duplex, *Des causes de la veille et du sommeil*, p. 20.

Les choses sont en réalité plus compliquées, car la théorie d'Aristote a été amendée ou complétée en bien des points par celle de Galien au cours du temps. Ce qui nous intéresse ici, cependant, est que la concurrence entre ces deux traditions n'est pas simplement affaire de théorie : elle reflète également de manière plus profonde la hiérarchie instaurée par Aristote, et qui n'est d'ailleurs pas étrangère à Galien¹¹, entre le « physicien », ou philosophe naturel, qui s'exerce à l'étude scientifique de la nature saisie comme un ensemble, et le médecin, dont le savoir est un art, une *technè* spécifique et dont l'objet est limité. Un clivage épistémologique réel traverse donc l'organisation du discours sur le sommeil, qui peut être appréhendé dans sa dimension philosophique commune ou comme lieu d'exercice de cette *technè*. Aristote, en effet, n'a pas traité du sommeil et de la veille dans le cadre de l'étude de l'homme, et encore moins sous l'angle de l'hygiène, qui n'est pas son propos, mais dans le cadre de l'étude de l'animal. Et selon la logique, l'étude du vivant vient avant celle de l'animal, et celle de l'animal avant celle de l'homme. La parole philosophique est ainsi première et englobante par rapport à la parole du médecin, qui n'en est qu'une spécialisation partielle, comme Aristote lui-même, dans le *De somno et vigilia*, examine d'abord les mécanismes généraux du sommeil avant de s'intéresser à divers cas humains puis à la question des songes. Ce clivage semble accentué par la structure même de cet héritage : Aristote a analysé le sommeil dans un traité synthétique et clairement identifié, connu surtout dans sa version latine, le *De somno et vigilia*, inclus dans le recueil des *Parva naturalia*. La théorie de Galien est plus dispersée et, si elle est évidemment précisément connue des médecins comme le sont les apports arabes, elle l'est peut-être moins nettement des philosophes naturels de la Renaissance, qui renvoient, lorsqu'ils citent Galien, à des fragments différents. Le *Des causes de la veille et du sommeil* de Dupleix se réfère ainsi d'abord au chapitre IV du livre III d'un « *De loco partium* » que nous ne sommes pas parvenu à identifier dans le *corpus* galénique, qui devient d'ailleurs un peu plus loin dans le texte le chapitre IV du livre III du *De causis pulsus*¹². Le commentaire des Jésuites de l'université de Coimbra, *In librum de somno et vigilia*, cite les commentaires sur les aphorismes d'Hippocrate¹³, auxquels renvoie également Giovanni Monte dans le chapitre consacré au sommeil du *In artem parvam Galeni explanationes*¹⁴. Quant à l'humaniste espagnol Sebastian Fox-Morzillo, qui discute sévèrement la théorie cardiocentrique d'Aristote et le rôle qu'il

¹¹ Voir *Que l'excellent médecin est aussi philosophe*, éd. et trad. par V. Boudon-Millot, Paris, Les Belles Lettres, 2007 : « Et assurément, s'il est vrai que la philosophie est nécessaire aux médecins au début de leur apprentissage ainsi que dans la suite de leur exercice, il est clair que celui quel qu'il soit qui est un médecin accompli, est également philosophe », p. 291. Dans l'*Art médical*, par ailleurs, Galien définit la médecine comme « la science de ce qui est sain, malsain et neutre », dans Galien, tome II, *Exhortation à l'étude de la médecine. Art médical*, éd. et trad. V. Boudon, Paris, Les Belles Lettres, 2000, p. 276.

¹² Il est manifeste que Dupleix suit ici le texte des Jésuites de Coimbra, dont il cite également les références. On peut donc faire l'hypothèse que le *De loco partium* est une confusion entre le *De usu partium* et le *De locis affectibus* ou une simple étourderie.

¹³ Coimbra, *op. cit.*, p. 20.

¹⁴ Apud Antonium Vincentium, Lugduni, 1556, p. 392.

attribue au cerveau, il se contente de parler « *Galeno auctore* »¹⁵. Des indications médicales éparses, venues du *De sanitate tuenda*, complètent le tableau¹⁶. Ce dernier point est en réalité essentiel, car Galien a défini, dans cet ouvrage, les six modalités par lesquelles le médecin peut agir sur la préservation de la santé du malade : l'air, le mouvement et le repos, la nourriture et la boisson, le sommeil et la veille, l'inanition et la réplétion et les accidents de l'âme. Ces notions sont connues après lui sous le terme générique de « choses non naturelles »¹⁷. On les trouve énumérées à l'identique chez Ambroise Paré, qui rappelle que Galien les nommait « conservatrices » car c'est de leur juste mesure que dépend la santé : « air », « boire et manger », « travail ou exercice et repos », « dormir et veiller », « excretion et retention ou repletion et inanition », « perturbations de l'ame »¹⁸. Le couple « *somnus et vigilia* » appartient donc aussi bien à la tradition de l'Aristote latin qu'à celle des régimes de santé, qui conditionnent cependant deux manières différentes d'en rendre compte, et du point de vue de la théorie qui y préside, et du point de vue de leur mode d'analyse et de leur usage.

La constitution d'un *corpus* de textes techniques du XVI^e siècle sur le sommeil laisse ainsi clairement transparaître cette structure épistémologique fondamentale. Les éléments les plus repérables en sont en effet les éditions du traité aristotélicien, latines ou grecques, et de ses commentaires, qu'il s'agisse des commentaires grecs anciens, récemment redécouverts¹⁹, des commentaires médiévaux ou des commentaires contemporains. Conformément aux habitudes de l'aristotélisme renaissant, les éditions combinent traductions et commentaires d'origines diverses de manière fort variée. On peut ainsi signaler l'édition vénitienne de 1527, qui comporte les annotations de Michel d'Éphèse²⁰, la grande édition des œuvres complètes avec le commentaire d'Averroès (les *Parva naturalia* figurent dans le sixième volume)²¹ ou l'édition lyonnaise de 1559 dans laquelle le texte est traduit par François Vatable²². Il faut surtout souligner qu'en 1523 paraît à Venise une édition séparée des *Parva*

¹⁵ Foxius Morsilius, *De Naturæ philosophia seu de Platonis et Aristotelis consensione. Libri V*, Lovanii, apud Petrum Colonæum, 1554, Livre V, chap. 16, p. 318.

¹⁶ Coimbra, *op. cit.*, p. 25.

¹⁷ Pour la synthèse qui s'opère à partir du XIV^e siècle, cf. N. Siraisi, *Medieval and early Renaissance medicine*, Chicago and London, University of Chicago Press, 1990, p. 97 sq : « *The list of six factors affecting health was drawn from Galen, as was the terminology and concept of non-naturals, although these appeared in different works. The set of non-naturals often served the practical purpose of providing a series of headings under which recommendations for regimen could be compiled* », p. 101.

¹⁸ A. Paré, *Œuvres complètes*, « Des choses non naturelles », p. 22.

¹⁹ « Juste au moment où, entre 1475 et 1525, la connaissance de l'Aristote averroïste augmente si vite en Occident, un autre événement très différent mais d'égale importance se produit. On commence à imprimer en latin et en grec un assez grand nombre des commentaires grecs du *corpus aristotelicum* qui subsistaient, mais n'avaient été qu'imparfaitement connus en Occident au Moyen Age. Ainsi toute une nouvelle série de matériaux devient accessible », Ch. B. Schmitt, *Aristote et la Renaissance*, p. 30.

²⁰ *Commentaria in tres libros Aristotelis de anima. [...] Michalis Ephesi annotationes in librum de memoria et reminiscentia, de somno et vigilia [...]*, dans ædibus Aldi et Andreae Asulani, Venetiis, 1527.

²¹ *Aristotelis opera cum Averrois commentariis*, Junctas, Venetiis, 1562.

²² *Physicorum Aristotelis libri [...]*, Lugduni, apud I. Tornæsium et G. Gazeium, 1559.

naturalia, dont le texte est traduit et commenté par Nicolò Tomeo²³ (la traduction est reprise et corrigée par Vicomercato en 1550) et que dans les dernières années du siècle, le commentaire des Jésuites de Coimbra confère au traité une nouvelle jeunesse (de très nombreuses similitudes permettent ainsi de penser que Scipion Dupleix a dû s'en inspirer de près et en vulgariser le contenu). La pensée d'Aristote sur le sommeil est également accessible dans les nombreux *compendia* et recueils de sentences dont le siècle est friand : les sentences en fournissent l'armature au lecteur curieux²⁴, tandis que différents manuels de physique aristotélicienne²⁵ la discutent en des proportions variables. La *Descriptionis universae naturae pars posterior, de plantis et animalibus* de Jacques Charpentier ne fait ainsi que mentionner la question du sommeil²⁶, tandis que les *Commentarii in universam physicam Aristotelis* de Velcurio, texte de vulgarisation qui connut un important succès durant tout le siècle, examinent la question en détail²⁷. Il en va de même dans le traité déjà cité de Fox-Morzillo. Ce dernier groupe de texte, comme le titre de l'édition lyonnaise d'Aristote chez Tournes et Gazeau (*Physicorum Aristotelis libri*) atteste que la question du sommeil relève bien toujours, pour les philosophes renaissants, de la physique. La différence avec les textes médicaux est donc épistémologiquement et éditorialement marquée, ceux-ci abordant plus volontiers la question du sommeil selon l'approche restreinte des « régimes de santé ». Outre ce que l'on peut lire dans les diverses éditions monumentales des œuvres de Galien²⁸, on peut ainsi trouver des chapitres exclusivement consacrés à la question du sommeil dans des textes comme l'*Universae medicinae compendia* de Jean Riolan²⁹, dans lequel le chapitre intitulé *De somno et vigilia* ne prend pas place dans la première partie de l'ouvrage (*Physiologia*) mais, conformément à la logique galénique, dans la seconde, consacrée à l'hygiène (*Secunda*

²³ *Aristotelis Stagirita parva naturalia, [...] De somno et vigilia, [...] omnia in latinum conversa, et antiquorum more explicata a N. Leonico Thomao, B. et M. fratres Vitales, Venetiis, 1523.* Nicolò Tomeo (1456-1531), d'origine albanaise, était un humaniste qui étudia le grec à Florence avec Chalcondyles et devint, à la toute fin du XV^e siècle, professeur de philosophie grecque à Padoue. Il consacra une partie de son œuvre à l'introduction du texte grec d'Aristote dans le milieu de la philosophie italienne.

²⁴ Pour voir un exemple de cette littérature qui intègre le *De somno et vigilia* : *Aristotelis sententia omnes undique selectissima, quae indicis vice in absoluta, et integra ejus opera esse queant, postremos edita*, G. Rouillium, Lugduni, 1563, p. 116-117.

²⁵ Ce qui n'exclut pas les influences exogènes. Velcurio, en effet, expose de manière systématique et en la simplifiant la pensée d'Aristote en y mêlant des éléments extérieurs, venus par exemple du stoïcisme ou de la patristique, mais il ne commente pas réellement le *corpus* aristotélicien.

²⁶ Paris, Gabriel Buon, 1566.

²⁷ *In universam physicam Aristotelis [...] commentariorum libri IIII*, Lyon, S. Gryphius, 1544, livre IV, chap. XII, p. 363sq.

²⁸ Comme le rappelle V. Boudon-Millot, « la période de la Renaissance représente un champ si vaste dans l'histoire du texte de Galien, une floraison si riche d'éditions et de traductions qu'il serait vain d'en tenter ici une présentation exhaustive », Galien, tome I, « Introduction générale », p. ccx. Voici donc les dates majeures de l'histoire de Galien à la Renaissance : parution de l'édition princeps en grec chez Alde, en 1525-1526, puis celle de Bâle en 1538 ; nombre très important de traductions, dont des traductions nouvelles à partir de 1537. Sur ce sujet, cf. V. Boudon-Millot, *ibidem*, p. ccx sq.

²⁹ Apud Hadrianus Perier, Parisiis, 1598. Le chapitre intitulé *De somno et vigilia* est par erreur numéroté XXII, mais c'est en réalité le numéro XIII, le XXII étant le *De ordine* et le XXIII le *De motu et quiete*.

pars Medicinae quæ Dieta sanorum appellatur)³⁰. Le chapitre identiquement intitulé « Du sommeil et veille », dans une traduction de Fuchs donnée par Guillaume Paradin³¹, est situé, comme l'est également son équivalent (« Du dormir et du veiller ») chez Ambroise Paré³², dans le cadre de l'examen des choses non naturelles. On peut signaler enfin, dans cet échantillonnage limité mais représentatif, l'édition des *Præcepta salubria* du dernier grand médecin grec de la tradition antique, Paul d'Égine, qui comportent un « *De somno* » suivi d'un « *De vigilia* »³³. L'impact de ce dernier texte fut loin d'être négligeable puisqu'on en trouve la trace hors des ouvrages spécialisés : il est par exemple abondamment cité par Joseph Du Chesne dans *Le pourtrait de la santé*³⁴.

Selon qu'il prend naissance dans la tradition philosophique ou dans la tradition médicale, le discours sur le sommeil s'inscrit ainsi non seulement dans une perspective et un cadre différents, ce qui n'a rien que de normal, mais renvoie aussi, et cela pose nettement plus de problèmes, à des systèmes d'analyse physiologico-anatomiques distincts. C'est peut-être pour cette raison que le discours médical fait parfois l'économie complète de toute explication physiologique des causes du sommeil pour ne se consacrer qu'aux conditions qui le favorisent ou l'empêchent. Or ceci peut paraître singulier dans la mesure où c'est logiquement la connaissance des causes et des mécanismes qui conditionne l'hygiène permettant de le réguler. Ambroise Paré, qui il est vrai n'est pas médecin mais chirurgien, néglige explicitement toute analyse des mécanismes d'endormissement :

Pour aussi brièvement traicter du dormir et du veiller, nous faut declarer leurs utilitez et incommoditez, le temps et heure, et la maniere de se coucher, les songes que l'on fait en dormant, et comme on se trouve aprez le dormir³⁵.

Il résume ensuite à grands traits, sans les analyser, ni en faire apparaître les différences ou en dégager les enjeux et les implications, deux mécanismes différents pouvant expliquer le sommeil. L'un est ainsi vaguement galénique (le second), quand l'autre, le premier, est vaguement aristotélicien :

Le dormir n'est autre chose que repos de tout le corps, et principalement de la faculté animale. Iceluy provient d'une humidité utile, imbuë en la substance du cerveau qui l'appesantist et aggrave : ou bien d'une defectuosité d'esprits qui dissipez par le travail, font

³⁰ L'auteur souligne d'ailleurs précisément la nature du cadre dans lequel s'inscrit sa description du sommeil : « *Hactenus de aëre, et alimentis, cætera rerum non naturalium summa capita, quorum mediocritate sanitas conservatur, instat ut absolutus, a somno et vigilia ducto initio* », f. 116 v^o.

³¹ *Methode ou Brieve introduction pour parvenir à la cognoissance de la vraye et solide medecine, composée par M. Leonhard Fuchs et traduit en françois par maistre Guillaume Paradin*, J. de Tournes, Lyon, 1552, p. 165-172.

³² A. Paré, *Œuvres complètes*, chap. XV, p. 28-29.

³³ *Pauli Aeginetae præcepta salubria Guilielmo Copo Basileiendi interprete*, Parisiis, apud Simonem Colinæum, 1527, n. p., chap. 97 et 98.

³⁴ Paris, Claude Morel, 1620, livre II, chap. IX, « De la veille et du sommeil » et X, « Du Sommeil », p. 256 sq.

³⁵ A. Paré, *Œuvres complètes*, p. 28.

que le corps ne peut demeurer de bout, et contraignent le cerveau à se reposer pour en reparer d'autres, des viandes prises en l'estomach.

Il se pourrait ainsi que cette double tradition, compliquée par le fait que le texte aristotélicien touche aux questions médicales, ce qui favorise croisements et confusions, perturbe l'organisation générale du discours d'ensemble. Le clivage qui semble très tranché lorsque l'on considère un *corpus* comme celui que nous venons d'esquisser de l'extérieur, se révèle moins net lorsqu'on l'examine plus en détail. Sans même aborder encore le contenu des textes, on peut en effet remarquer que les traités aristotéliciens sur le sommeil semblent se situer en réalité dans une zone frontière entre le *corpus* physique et le *corpus* biologique. Si nous avons pu citer des sommes ou des manuels de philosophie naturelle dans lesquels la question entre de plein droit, il n'en va pas de même dans tous les textes, et le sujet n'est par exemple pas abordé dans l'un des textes qui couronne un siècle d'aristotélisme humaniste, le *De naturalibus rebus* de Zabarella, pour qui la physique s'arrête apparemment avec le *De anima*. Nul chapitre sur le sommeil, non plus, dans les *Doctrinae physicae elementa, sive initia* de Melanchthon, qui fondent l'approche luthérienne de la physique³⁶. Le *compendium* de Jacques Charpentier, quant à lui, n'examine pas la question dans la première partie de sa *Descriptio universae naturae ex Aristotelis*, qui se clôt, comme chez Zabarella, par un chapitre consacré au *De anima* (« *Descriptio universae naturae liber quartus, in quo agitur de anima et rerum animatarum variis affectionibus. Ex Arist. libris de Anima* »³⁷). Il la traite dans la partie suivante, consacrée aux plantes et aux animaux, dans un chapitre où il l'analyse uniquement sous l'angle du vivant (« *Cap. 16 : De somno et vigilia quaeritur, an horum vicissitudo cadat in omnia animalia, itemque de insomnis [...]* »³⁸). Il en règle les problèmes en un tour de main et écarte toute possibilité de discussion avec Galien, en affirmant qu'il n'y a là rien d'obscur³⁹. A l'inverse, chez Velcurio, le chapitre consacré au sommeil s'insère dans une partie qui s'ouvre précisément avec l'examen de la nature de l'âme et se clôt par celui de la question de son immortalité. Entre les deux, les différents types d'âme, le sommeil, le songe et la veille mais aussi la sensation, la mémoire, la raison et l'intellect, sont analysés. Scipion Dupleix, dans la préface de son traité des *Causes de la veille et du sommeil*, résume assez bien la situation puisqu'il a lui-même tenu à séparer ce dernier de son ouvrage de 1601 intitulé *De la physique ou science des choses naturelles* :

Ainsi en décrivant les preceptes de la science naturelle il m'a semblé que ce n'estoit pas assez de toucher toutes choses en general dans de gros volumes que j'en ay cy devant publié, si d'ailleurs je n'accompagnois encore ces preceptes generaux de quelques discours particuliers touchant le chef d'œuvre de la nature, qui est l'homme : lequel est doué de tant de signalées et avantageuses proprietés en toutes ses deux parties, que certainement il merite

³⁶ [Wittenberg, 1549], Lugduni, apud Ioan. Tornæsium, 1552.

³⁷ Paris, Gabriel Buon, 1562, f. 25 sq.

³⁸ *Descriptionis universae naturae pars posterior, de plantis et animalibus*, f. 29v.

³⁹ « *De somno et vigilia animantium nulla questionis obscuritas est. Siquidem omnia sanguine praedita dormire ac vigilare sensu ipso percipimus* », *ibidem*, 29 r°.

à bon droit quelque lieu de descharge, separé et distingué de la lie des autres choses naturelles qui n'ont esté créées que pour l'amour de luy⁴⁰.

Il conviendrait donc de distinguer par un « lieu » séparé que constitue un livre distinct la parole qui traite de l'homme de celle qui traite de la nature, la question du sommeil constituant l'un des points de passages entre l'une et l'autre, entre discours général et discours particulier.

Tout un ensemble de subtils réagencements se produisent ainsi d'un texte à l'autre, témoignant de la porosité des frontières épistémiques, des variations de point de vue et du caractère fluctuant des limites imposées au sujet. Velcurio, par exemple, se refuse à s'aventurer officiellement dans les zones sans doute jugées dangereuses de la divination par les rêves. L'ordre de son « commentaire » ne respecte pas celui du *corpus* aristotélicien qu'il est censé analyser : le chapitre intitulé « *De somno* » et suivi d'un « *De somnio* » puis d'un « *De vigilia* ». On n'y retrouve donc qu'en apparence le triptyque aristotélicien (« *De somno et vigilia* », « *De insomnis* », « *De divinatione per somnum* »), dont le troisième volet a apparemment disparu (la question est en réalité abordée discrètement et fort brièvement, dans le paragraphe final du *De somnio*). Fox, en revanche, à la suite d'un « *De internis sensibus* » puis d'un « *De memoria* », ramasse les trois textes en un chapitre intitulé « *De somno, vigilia, insomnis, divinatione ex somnio* ». L'importance symbolique de l'ordre et de la sélection des matières traitées est ainsi soulignée par Joseph Du Chesne dans son *Pourtrait de la santé*, dont l'approche est souvent morale avant d'être médicale (les choses non naturelles, comme « le boire et le manger » peuvent en effet ressembler singulièrement à certains péchés) :

Le bon saint Bernard avoit ce proverbe en la bouche, qu'un moyne qui dormoit, estoit mort quant à Dieu, et qu'il n'estoit utile ny à soy ny à autrui. De là il appert combien la veille doit estre preferée au sommeil, et combien l'une de ces choses est plus desirable, necessaire et utile que l'autre, en toutes façons et dignes considerations. C'est pourquoy, sans nous arrester à l'ordre dressé par le commun, qui fait preceder le sommeil à la veille, nous parlerons au contraire plustost de ladite veille, et luy donnerons la preseeance et premier rang⁴¹.

Si le *De somno et vigilia* aristotélicien semble donc bien dominer, dans le domaine théorique, l'ensemble du discours sur le sommeil, l'organisation générale de ce dernier se révèle plus ambiguë et atteste que la question du sommeil demeure délicate, tend par le choix des autorités qui doivent y présider que par l'angle intellectuel sous lequel il convient de l'aborder, de la matière à traiter et des manières de l'exposer.

L'examen plus précis du contenu des textes permet ainsi de confirmer et d'enrichir cette première impression. Les plus intéressants se révèlent être, en ce domaine, les textes en langue vernaculaire, *a priori* destinés à un public curieux plutôt que savant ou spécialisé. N'étant écrits ni pour le philosophe professionnel qu'est l'universitaire, ni pour le médecin et l'exercice de son art, ils organisent bien souvent la rencontre ou le dialogue entre les

⁴⁰ S. Dupleix, *Des causes de la veille et du sommeil*, p. 1-2.

⁴¹ J. Du Chesne, *Le pourtrait de la santé*, p. 256-257.

diverses voix qu'il convient de faire entendre mais dont il faut également faire apparaître les particularités pour le lecteur moins averti. En soulignant l'accord du philosophe et du médecin sur le point de la définition du sommeil, question par laquelle il ouvre son traité, Scipion Dupleix signale implicitement l'importance de leur différence, mais fait effectivement de son livre, comme il l'a annoncé, un « lieu » propre. C'est d'abord la conjonction de ces deux voix différentes qui définit la juste approche du sommeil, qu'elle soit spontanée ou volontairement organisée par l'auteur :

Les Philosophes et Medecins traictans de la veille et du sommeil demeurent d'accord que la veille est une liberté des sens et le sommeil une liaison d'iceux⁴².

Après avoir ouvert son chapitre consacré à la veille et au sommeil par une série de considérations morales, Joseph Du Chesne signale quant à lui très nettement qu'il change de voix / voie : « nous ne nous estendrons pas plus au long sur les louanges des veilles en general : il nous en faut parler particulièrement en medecin⁴³ ». Parler en philosophe ou parler en médecin n'est donc pas forcément choisir entre deux autorités mais, comme l'indique Du Chesne aussi bien que Dupleix, parler en général ou en particulier. Or Galien aussi a parlé en général, en définissant les causes du sommeil, de même qu'Aristote s'est aventuré vers le terrain médical. Cependant, définir un traité propre, un lieu adapté au discours sur le sommeil, semble consister à associer les deux voix, en une sorte de système combinatoire ouvert dans lequel elles se succèdent chacune dans sa spécialité, mais aussi se mêlent et s'influencent l'une l'autre. En accompagnant ainsi les « preceptes generaux » de sa philosophie naturelle « de quelques discours particuliers » développés dans le traité *Des causes du sommeil et de la veille*, Scipion Dupleix insère dans les intervalles ménagés dans le discours philosophique de nombreux conseils d'hygiène extrêmement concrets mais légitimés par leur lien étroit avec les mécanismes de la digestion. Bien des textes organisent ainsi la succession, l'alternance voire la fusion des deux discours par une composition en patchwork dont le texte d'Aristote fournit l'armature et les indications puisées dans les régimes de santé le corps réel. Ce faisant, ils gomment immanquablement les différences théoriques entre les deux autorités, l'important semblant être ici la construction de ce discours unifié et non l'analyse critique d'opinions divergentes.

Traité « en général », le sommeil, quand il est défini, l'est d'abord dans son rapport aux théories de l'âme et de la sensation, comme un arrêt de l'activité du sens commun. C'est alors l'ordre énonciatif qui suggère la hiérarchisation des opinions, liée à la position du locuteur : chez le philosophe Dupleix, nous avons entendu résonner en premier la voix du Stagirite. Il en va de même, logiquement, dans les commentaires de Jésuites de Coimbra :

⁴² S. Dupleix, *Des causes de la veille et du sommeil*, p. 5.

⁴³ J. Du Chesne, *Le pourtrait de la santé*, p. 259.

Est ergo vigilia omnium externorum sensuum, aut saltem aliquorum solutio, et libertas. Somnus vero est ligatio omnium sensuum externorum ad animantium quietem, et salutem instituta⁴⁴

[La veille est donc l'autonomie et la liberté de tous les sens externes, ou du tout du moins de quelques-uns. Le sommeil, en vérité, est la liaison de tous les sens externes, instituée pour le repos et le salut des êtres vivants.]

Comme nous l'avons vu, Galien n'est mentionné dans l'un et l'autre cas que pour être mieux écarté. Chez Joseph Du Chesne, en revanche, dans le cadre d'un régime de santé, la voix du médecin se fait entendre en premier, quoique le rôle de l'action volontaire de l'âme soit gommé :

[Durant les veilles], les esprits comme principaux instruments, sont adonc distribuez par tous les membres et sens du corps, pour là faire et exercer toutes leurs fonctions ordinaires et necessaires. Apres lesdites veilles, dis-je, le corps est tellement lassé et tous les sens defaillis, qu'ils ont besoin de restauration, et les esprits resolus de renovation : ce qui advient par le benefice du sommeil gracieux et moderé⁴⁵.

Elle est ensuite relayée par celle d'un autre médecin, Paul d'Égine :

Le sommeil, dit-il, est le repos des facultez animales, quand le cerveau est arousé d'une bonne humidité⁴⁶.

Et enfin suivie bien plus tard par celle d'Aristote, qui chapeaute ici l'analyse « particulière » du sommeil, c'est-à-dire les conseils hygiéniques pour bien dormir :

Car il faut observer que le meilleur et plus doux sommeil, se doit prendre (voire celui de la nuit) trois heures au plus loing, apres le repas, d'autant que le sommeil est causé par le moyen des douces vapeurs, qui pendant la concoction des viandes, sont eslevées depuis l'estomach au cerveau, ou par la froideur d'iceluy elles se gelent et se condensent, et se convertissent en une rosée douce, qui emplist les conduicts sensitifs du cerveau et des autres membres, d'où survient comme une stupefaction d'iceux, qu'on appelle sommeil. Si on attend donc que toutes les vapeurs soient passées [...] le dormir n'en sera jamais si naturel, ains constraint et forcé⁴⁷.

Chez Fuchs, traduit par Guillaume Paradin, c'est celle de Galien lui-même, qui cependant n'est pas nommé, avant celle d'Aristote :

⁴⁴ Coimbra, *op. cit.*, p. 20.

⁴⁵ J. Du Chesne, *Le pourtrait de la santé*, p. 265.

⁴⁶ *Ibidem*, p. 266.

⁴⁷ *Ibidem*, p. 269-270.

Le dormir, ou sommeil n'est autre chose, que repos de la faculté animale : ou comme dit Aristote, impotence des sens, qui provient d'une humeur utile, de laquelle le cerveau est imbu et aggravé⁴⁸.

Le texte de Fuchs permet ainsi de se rendre compte que Joseph Du Chesne a placé sous l'autorité du médecin Paul d'Égine une formule qu'il aurait pu tout aussi bien attribuer directement à Aristote (sur lequel s'appuie le médecin grec), auquel il fait appel par la suite pour garantir la parole médicale. C'est un signe que le choix des autorités joue ici un rôle plus énonciatif et symbolique que véritablement théorique : il indique « en tant que quoi » parle l'auteur, où, si l'on ose dire, « d'où » il parle. Les deux textes en effet, semblent faire par ailleurs peu de cas des différences (et de leurs implications) entre la théorie aristotélicienne et la théorie galénique, que l'espace commun du traité parvient ainsi à concilier sans difficulté. Le texte consacré au sommeil par Nicolas de la Framboisière obéit à un mouvement similaire :

Le sommeil donne repos à la faculté animale, et vigueur à la naturelle. Car quand l'esprit animal en veillant est dissipé par le travail, le sommeil nous saisit incontinent, par le moyen de la chaleur naturelle, qui se retire du dehors au dedans, pour mieux cuire l'aliment, duquel les vapeurs benignes montées de l'estomac au cerveau, estans espoissies par sa froideur, viennent soudainement boucher les nerfs, de sorte que la faculté animale ne peut plus reluire aux organes des sens, partant est contrainte de se reposer⁴⁹.

La théorie galénique des esprits, adoptée de longue date par le corps médical, se combine ainsi sans difficulté avec la théorie mécanique des exhalaisons produites par la digestion, les textes des vulgarisateurs se gardant bien d'entrer dans le débat de fond qui oppose en réalité Galien à Aristote, à savoir la localisation dans le cerveau des facultés de l'âme, qui se trouve en revanche mentionnée par Fox-Morzillo ou par le commentaire de Coimbra⁵⁰.

⁴⁸ G. Patin, *Traité de la conservation de santé*, p. 165.

⁴⁹ N. A. de la Framboisière, *Le gouvernement nécessaire à chacun pour vivre longuement en santé*, Paris, Marc Orry, 1608, p. 97.

⁵⁰ Sur ce sujet, qui touche au fond du problème (le sommeil a-t-il sa source dans le cœur, comme le pense Aristote, ou dans le cerveau, comme le dit Galien ?), cf. l'analyse de Fox-Morzillo, dans les chapitres cités (p. 317-318, qui dit clairement que le siège du sommeil est le cerveau et non le cœur), Coimbra, *op. cit.*, p. 21 (les Jésuites affirment de même que le siège du sommeil est le cerveau, car si ce n'était pas le cas on appliquerait les remèdes pour le sommeil sur le cœur et non sur la tête, ce qui est contraire à ce que révèlent l'expérience et l'art médical) ou, pour une analyse détaillée, les chapitres consacrés par André Du Laurens à la question : « Controverses anatomiques. Sçavoir si le cerveau est le siege des facultez principales », *Histoire anatomique*, livre X, p. 1225-1294 : « Les Peripatetiques et Stoïques tiennent tous que la faculté de sentir et d'entendre fait sa residence au cœur, pour ce que le mouvement et le sentiment ont tousjours un mesme principe : Or tout mouvement vient du cœur, comme de la plus chaude de toutes les parties et de la riche source de la chaleur naturele. D'avantage, aux passions de l'ame, comme en la peur, agonie, deffailances et esvanouissements, l'esprit et la chaleur se retirent au cœur, comme à leur principe. [...] Pour moy je suis d'avis avec Hippocrate, Platon, Galien et tous les Medecins, que toutes les facultez animales ont leur siege au Cerveau », p. 1227. Et plus loin : « or le corps du cerveau a esté fait pour faire les principales fonctions animales, sensifiques et motrices ; et il y a tant de fosses et ventricules, il est entre-tissu de tant de lacies pour la

En raison du rôle important des autorités, le discours sur le sommeil revêt ainsi d'abord un caractère topique manifeste, mais il se constitue aussi en lieu d'une parole nouvelle. La définition du sommeil issue du *De somno et vigilia* revient en effet de manière obsédante dans la plupart des écrits. Celles qui sont données par Joseph Duchesne ou Nicolas de la Framboisière ne diffèrent guère, en effet, de celle donnée par Scipion Dupleix :

La premiere est d'Aristote en son traicté du sommeil et de la veille : où il enseigne que comme les vapeurs de la terre eslevées par la chaleur du Soleil en la moyenne region de l'air s'y condensent et congelent par la froideur qui y est predominante, et puis venant à se refondre en pluye tombent en bas de leur propre poids : ainsi la chaleur naturelle cuisant la viande dans l'estomach en fait evaporer des fumées, lesquelles estant eslevées en haut se refoidissent après par la froideur du cerveau et par le ramas de la matiere qui assoupit la chaleur naturelle, comme le feu s'estouffe lors qu'on y jette dessus tout à coup grande quantité de bois. La chaleur donc ainsi abbatuë se retire en bas laissant ces vapeurs et fumées, lesquelles ramassées et prises par le froid appesantissent la teste, provoquent le sommeil, puis reduites en eau rechéent de leur poids en bas et estoupent les conduits des esprits par le moyen desquels les sens exercent leurs fonctions, et pendant cela l'animal dort⁵¹.

Les reformulations latines antérieures, quoiqu'elles admettent quelques variantes, sont également toujours très proches les unes des autres, comme ici dans le commentaire de Coimbra :

*Porro obstruuntur ad somnum sensus communis ostia vaporibus potissimum e ventriculo in caput ascendentibus, iisdemque opplentur membranæ circa cerebrum et venæ, unde et spiritus graves pigri, et torpidi redduntur*⁵².

[Ainsi, en vue du sommeil, les passages du sens commun sont obstrués par les vapeurs s'élevant du cœur vers la tête, et par ces mêmes vapeurs les membranes et les veines qui entourent le cerveau sont entièrement remplies, ce qui rend les esprits pesants, paresseux et engourdis.]

Ou dans le grand manuel de Velcurio, bien plus tôt dans le siècle :

generation de l'esprit animal, qui est préparé dans les ventricules superieurs, un peu plus élaboré dans le moyen et parfait en celluy du derriere », p. 1241.

⁵¹ S. Dupleix, *Des causes de la veille et du sommeil*, p. 18. On peut également citer la définition donnée par Pierre Messie : « le sommeil est un repos de tous les sentimens, et procede des evaporations et fumées, qui à cause des viandes, vont de l'estomach au cerveau, pour la froidure duquel ces vapeurs chaudes la temperent et endorment les mouvemens et sentimens exterieurs : alors se retirant l'esprit vital au cœur, tous les membres s'endorment et reposent leur travail, jusqu'à ce qu'ayant cest esprit vital (qui est l'instrument par lequel l'ame fait ses operations, gouverne et commande à tout le corps) recouvre nouvelles forces, et que cessans ou diminans ces vapeurs, l'homme vient à se resveiller ». Pour une étude minutieuse du sommeil chez Messie, cf. Ch. Pigné, « Le sommeil vu par Pierre Messie », dans V. Giacomotto-Charra, Ch. Silvi (dir.), *Lire, choisir, écrire : la vulgarisation des savoirs du Moyen Age à la Renaissance*, à paraître à Paris, Presses de l'Ecole Nationale des Chartes, 2009.

⁵² Coimbra, *op. cit.*, p. 22.

*Efficiens causa Somnis est, primo calor naturalis, sese ab exterioribus membris ad interiora subducens aliquantulum, atque evehens sursum fumos crassiores a nutrimento ac aliunde, ut ad caput, et cerebrum ascendant, qui fumi frige facti, et in humores quasi resoluti, a nativa cerebri frigidityte rursus inde descendentes obstruunt meatus ipsos spirituum, a corde surgentium, aut sanguine*⁵³.

[La cause efficiente du sommeil est d'abord la chaleur naturelle, qui se replie partiellement des membres extérieurs vers les membres intérieurs, et porte vers le haut les fumées plus épaisses venant des aliments et autres, si bien qu'elles s'élèvent vers la tête et le cerveau. Ces fumées refroidies et pour ainsi dire transformées en eau par la froideur naturelle du cerveau, redescendent en sens inverse et obstruent les conduits mêmes des esprits provenant du cœur ou du sang.]

On s'aperçoit cependant que cette définition est parfois l'unique référence précise au traité d'Aristote, dont la majorité des démonstrations ou des explications ne sont pas reprises et dont l'ordre d'exposition est régulièrement bouleversé. Même le commentaire des Jésuites de Coimbra s'écarte profondément du texte qu'il glose, qui sert en réalité de prétexte à l'élaboration d'une *doxa* nouvelle. Rappelons rapidement les grandes lignes du *De somno* aristotélicien. Aristote y examine d'abord la question de savoir si le sommeil et la veille « sont propres à l'âme ou au corps ou bien s'ils leur sont communs, et s'ils sont communs, à quelle partie de l'âme ou du corps ils appartiennent⁵⁴ ». C'est à la fin de cette première partie qu'il arrive à la conclusion suivante :

Ainsi, il est clair, d'après cela, que tous les animaux prennent part au sommeil. C'est en effet la possession de la sensation qui définit l'animal et nous disons que le sommeil, d'une certaine façon, est l'immobilisation et comme le lien de la sensation, alors que la veille en est comme la libération et la délivrance⁵⁵.

Dans une deuxième partie, Aristote se pose la question de la cause finale (pourquoi dort-on ?) et du lieu où se produit l'affection qu'est le sommeil, et enfin, dans une troisième et dernière partie, il examine principalement « les circonstances et l'origine du principe »⁵⁶ de la veille et du sommeil, c'est-à-dire surtout sa cause matérielle (l'élévation des vapeurs provenant de la digestion). Au cours de l'exposé, essentiellement démonstratif, quelques points plus concrets ou quelques curiosités sont soulevées comme en passant : ainsi Aristote signale-t-il que « certains se meuvent en dormant, et font beaucoup de choses que l'on fait à l'état de veille »⁵⁷ ; plus loin, il explique que les constitutions individuelles jouent un rôle dans la survenue du sommeil, comme chez les nourrissons, les nains et ceux « dont les veines ne sont pas apparentes », enclins au sommeil, tandis que ceux dont les veines

⁵³ Velcurio, *Commentarii in universam physicam Aristotelis*, p. 363-364.

⁵⁴ *Du Sommeil et de la veille*, 453b 11 - 455a, p. 212-125.

⁵⁵ *Ibidem*, p. 125.

⁵⁶ *Ibidem*, p. 131.

⁵⁷ *Ibidem*, p. 130.

sont visibles, ou les mélancoliques, se refroidissent mieux et dorment moins⁵⁸. Ce passage est aussi l'occasion de démonstrations expérimentales (il est manifeste que manger endort) et de conseils diététiques (ne pas abuser du vin chez des sujets déjà enclins au sommeil, comme les enfants). Or si l'on examine maintenant le commentaire de Coimbra, on s'aperçoit que ce qui est l'essentiel du texte et ce qui fait la nature même du projet global des *Parva naturalia* (« étudier les fonctions communes à l'âme et au corps à partir des mouvements et activités internes de l'animal⁵⁹») est singulièrement marginalisé. Les commentateurs portugais réorganisent le texte de manière plus systématique et pédagogique et transforment des passages qui ne sont qu'anecdotiques chez Aristote en support de l'insertion du discours médical (que, il est vrai, l'explication physiologique des causes semble appeler), orientant clairement la réflexion sur la veille et le sommeil dans le sens d'une hygiène mais aussi d'une morale humaine, et non plus d'une étude des fonctions animales. L'ordre, l'intitulé et le contenu des chapitres sont ainsi révélateurs de ce discours né de celui du Stagirite et des médecins réunis, mais qui n'appartient en propre ni aux uns, ni aux autres⁶⁰.

L'effort pédagogique est d'abord le plus visible. Il se manifeste de deux manières : par un resserrement clair autour de la seule question du fonctionnement du sommeil (laissant de côté une bonne partie de l'armature philosophique) et par un exposé méthodique logique. Les chapitre I et II, allant à l'essentiel, exposent ainsi respectivement ce qu'est le sommeil et comment il se produit, et l'examen du sommeil comme affection commune à tous les vivants est repoussé au chapitre IV. On s'aperçoit ensuite que le texte d'Aristote n'est parfois qu'un prétexte : l'analyse de ce qui est normalement la cause finale du sommeil, dans le chapitre III, est transformée dès le titre en un petit manuel d'hygiène, puisqu'elle traite « de la grande utilité du sommeil, s'il est modéré, et de ses inconvénients, s'il est immodéré », titre que développe une liste de considérations empruntées à Hippocrate et à Galien, dans la tradition des régimes de santé. Mais cet exposé hygiénique est aussi moral : l'éloge du sommeil, qui ouvre le chapitre, est directement inspiré de Tertullien, si bien qu'à la fin, quand il s'agit de condamner l'abus de sommeil, la voix du médecin et celle du moraliste sont devenues inextricables : le « trop dormir » entrave les fonctions corporelles essentielles, ramollit, hébète, abrutit, rend paresseux et inutile à la société, et abrège la vie⁶¹. D'une manière exactement similaire, le chapitre suivant (IV), qui semble de prime abord être consacré à une question aristotélicienne, glisse doucement vers une interrogation médicale sur le sommeil et la veille chez l'embryon (commençons-nous notre vie par le sommeil ou par la veille ?) et établit ainsi la singularité de l'homme. Entre ces

⁵⁸ *Ibidem*, p. 133-134.

⁵⁹ P. M. Morel, dans Aristote, *Petits traités d'histoire naturelle*, p. 129, n. 21.

⁶⁰ Voici la capitulation latine : I. *Quidnam somnus sit* - II. *Quo pacto somnus fiat* - III. *Finalis causa somni, eiusque multiplex utilitas, si moderatus sit : incommodo, si immoderatus* - IV. *Quod somnus omnibus animalibus competat et num ab eo, an a vigilia vitam auspicemur*. - V. *Non fuisse a statu innocentiae ablegandum somnum*. - VI. *Quomodo animal experiscatur, et a somno cesset*. - VII. *De iis, qui dormientes obambulant*. - VIII. *Quid causæ esse videatur, cur galli stato noctis tempore expergeant, et canant*. - IX. *Solutio problematum, quæ ad somnum pertinent*.

⁶¹ J. Du Chesne, de même, ne manque pas de rappeler que l'adjectif « endormi » qualifie volontiers « l'homme stupide et inutile », à l'esprit « lourd et grossier », *Le portrait de la santé*, p. 257.

considérations et l'examen des causes du réveil (chapitre VI) prend place un développement tout entier appuyé sur les Pères de l'Église pour savoir si, en l'état d'innocence ayant précédé la chute, Adam dormait. Les trois derniers chapitres, enfin, révèlent que ce qui n'était qu'accessoire chez le Stagirite devient au contraire objet de curiosité, car l'on s'approche ici des phénomènes rares, voire étranges ou merveilleux : « ceux qui marchent en dormant » ont droit à un chapitre complet, tandis que la cause pour laquelle le coq se réveille et chante à intervalle régulier durant la nuit est longuement examinée. Le dernier chapitre, enfin, est en lui-même une sorte de miroir et de résumé du mode d'écriture du texte : en exposant la « solution des problèmes touchant au sommeil », il répond à des questions tirées de l'expérience ou de la réflexion la plus quotidienne (pourquoi le travail qui échauffe fait-il dormir ? Comment se fait la coction si on dort ? Pourquoi le sommeil fait-il suer ? Pourquoi le sommeil matutinal est-il agréable ? Sur quel côté vaut-il mieux dormir ?, etc.), mais il ne manque pas non plus de s'interroger sur les cas particuliers. Les remarques d'Aristote sur les mélancoliques ou les nains, enrichies de nouveaux témoignages (comme sur les Éthiopiens), permettent de donner naissance à un petit cabinet de curiosité exhibant différents cas de « sommeilleux » ou de « vigilants ».

La fusion réussie des voix est ainsi accomplie, au détriment peut-être d'un corps de doctrine devenu difficile à démêler, mais c'est surtout le statut du texte qui se fait incertain. L'examen des différentes questions est en effet l'occasion non seulement de prodiguer des conseils pratiques, mais également de raconter des histoires ou d'évoquer les poètes. L'autorité aristotélicienne elle-même se trouve par exemple mise en abyme par le récit d'une anecdote : de peur de trop dormir, Aristote tenait toujours une boule à bout de bras au-dessus d'un chaudron d'airain, afin d'être réveillé par le bruit s'il venait à plonger dans un trop profond sommeil. Cette histoire court dans toute la littérature sur le sommeil de la fin du siècle et du début du siècle suivant, comme si la modération et la prudence du philosophe lui-même permettait ainsi de reconstituer le versant médico-moral qui manque à son texte théorique⁶². Le chapitre sur la nature du sommeil (chapitre II), qui suggère un

⁶² L'anecdote est la plus fréquente, mais ce n'est cependant pas la seule. On peut citer comme exemple archétypal ce long passage de Joseph Du Chesne : « Un Endymion aimé de la Lune, comme feignent les Poètes, ayant désiré et obtenu de Jupiter, de pouvoir dormir perpétuellement au mont Latmie en Carie (requête de soy vituperable) a donné lieu d'en faire cet adage sur les hommes endormis et paresseux : Il dort le sommeil d'Endymion. Comme au contraire en l'honneur de ceux qui passent toutes les nuicts à estudier, et à veiller pour le bien public, est fait cet autre adage : Veiller à la façon Scopeliane, d'autant que Scopelianus, grand Philosophe Sophiste, a esté entre tous autres, le moins adonné au sommeil, ayant accoustumé de passer toutes les nuicts apres ses estudes : ayant ceste sentence d'ordinaire en la bouche : O nuict certainement du possedes beaucoup de sagesse divine. Et de faict un Artaxerxes, un Epaminondas ont esté celebrez par l'antiquité, pour leur grande vigilance, comme au contraire un P. Scipio (si grand personnage d'ailleurs) pour estre trop adonné au sommeil, donna occasion au peuple romain de luy en faire reproche publiquement, comme l'escrit Plutarque en ses Politiques. Aristote pour eviter un trop grand sommeil, en imitant les grues, tenoit une boule en sa main, au dessus d'un chauderon d'airain, pour se resveiller : car le bruit qu'elle faisoit en tombant, s'il venoit à dormir, l'esveilloit : comme l'escrit Laërtius en sa vie. Ammianus Marcellinus escrit le mesme d'Alexandre le grand, disciple dudit Aristote : lequel quand il sommeilloit tenoit toujours une boule d'argent, le bras estendu au dessus d'un bassin, afin que s'il venoit à s'endormir, la boule tombant par le relaschement des nerfs que le sommeil apporte, il fut reveillé : suivant aussi en cela l'exemple des grues. Voilà

rapprochement avec l'épilepsie, déjà présent dans le texte d'Aristote, est l'occasion d'évoquer également sa proximité avec la mort. Or cette question ne se fonde en rien sur l'examen de textes scientifiques : elle n'est d'ailleurs pas évoquée par les régimes de santé en français ou en latin que nous avons pu consulter et ne fait pas non plus partie des questions propres à l'analyse développée par le *De somno et vigilia*. Elle se transforme de ce fait, sous la plume des Jésuites, en un florilège de citations de Virgile (« *Tum consanguinem lethi sopor* »), Sénèque (« *Frater dura languida mortis* ») ou Ovide (« *Stulte qui est somnus gelida nisi mortis imago* »). La parole des poètes semble donc ici chargée de constituer un troisième angle d'attaque, une troisième voix, spécialisée dans l'évocation des frontières et des ambiguïtés du sommeil. Elle participe, quoique timidement, de la constitution du savoir et se voit offrir une - petite - place entre les deux discours techniques du philosophe et du médecin, sans distinction hiérarchique apparente puisque explorant un savoir différent. Si la pratique est courante dans la littérature de la Renaissance, elle est beaucoup moins habituelle dans un commentaire néo-aristotélicien : la comparaison du commentaire de Coimbra avec celui donné par Nicolò Tomeo au début du siècle est tout à fait parlante. Ce dernier, selon les habitudes universitaires, commente au fil du texte en intercalant le commentaire entre les fragments commentés, et ne s'appuie généralement que sur les autorités relevant du même genre discursif ou du même domaine scientifique (il cite ainsi les philosophes présocratiques et Platon, des médecins et des naturalistes, comme Galien, Théophraste ou Pline)⁶³.

Cette tendance à transformer le discours philosophique en une sorte de bigarrure hésitant entre l'encyclopédisme et les miscellanées est nettement accentuée dans les textes en langue française, destinés à un plus large public. C'est le cas dans le traité de Scipion Dupleix, directement inspiré du modèle jésuite, mais aussi, de manière par bien des aspects similaire, dans ce « régime » qu'est le *Pourtraict de santé* de Joseph Du Chesne. On est ainsi frappé par la proximité, dans le mode de rédaction, de ces discours en langue française qui émanent de voix *a priori* différentes (le médecin et le philosophe naturel, toujours) et qui s'élaborent, dans la mouvance de la pensée renaissante finissante, au tout début du XVII^e siècle. Ils constituent à la fois la réunion et la mise en français (pour certains domaines tout au moins) de ce savoir d'abord dispersé entre les ouvrages spécialisés, en même temps que sa réorientation vers un horizon d'attente nouveau. Le texte de Scipion suit ainsi un plan quasi identique à celui du commentaire de Coimbra, mais en allant plus loin dans les modifications apportées et en rendant plus claire leur signification. Hormis l'écart constitué par l'insertion d'un deuxième chapitre intitulé « De la différence du sommeil et de l'extase », le mouvement d'ensemble est le même et traite, dans l'ordre, de la nature de la veille et du sommeil (I), des causes de ce dernier (III) puis de celles du réveil (IV), des « divers estats des sens pendant la veille et le sommeil » (V), « De ceux qui se levent, marchent, grimpent et dont d'autres semblables actions en dormant » (VI), puis de l'excès

comme ces deux grands et admirables personnages, l'un pour les lettres, l'autre en faits d'armes, dormoient le moins qu'ils pouvoient », *Le pourtrait de la santé*, p. 270-271. L'histoire d'Alexandre est également rapportée par Dupleix.

⁶³ *Aristotelis Stagiritæ parva naturalia*, note 23.

de sommeil et de veille (VII) ainsi que du moment le plus approprié à l'une et l'autre activité, avant de se clore par deux chapitres de curiosités dont le dernier au moins est assumé comme tel : « Pourquoi est-ce que certaines personnes sont plus sommeilleuses les unes que les autres » (IX) et « De la veille et du sommeil estrange d'aucuns animaux » (X). On y peut y remarquer quelques tendances récurrentes qui ne faisaient que s'esquisser dans le texte de Coimbra. La volonté de fusionner les différentes voix y est, nous l'avons évoqué pour commencer, manifeste. Reprenant presque mot pour mot les définitions données par le commentaire jésuite, Dupleix affirme dans le même temps vouloir gommer toute différence, « ramass[er] tout ce qui [lui] semble de meilleur en toutes leurs opinions pour en faire une seule definition⁶⁴ ». Il souligne ainsi régulièrement dans le texte la compatibilité des opinions du philosophe et du médecin : « comme dict Fernel apres Aristote » ou « comme enseigne Aristote et après luy Paul Æginete⁶⁵ ». Une manchette indique parallèlement à ce premier chapitre quelles sont les autorités ainsi mêlées par sa pensée : Aristote, Paul d'Égine, Fernel, Orphée, Homère et Hésiode. La manchette, on le voit, maintient la hiérarchie auctoriale que le discours s'emploie à nier en partie, en citant d'abord Aristote puis un médecin antique suivi d'un médecin contemporain, et enfin les poètes. Même si ceux-ci sont relégués en fin d'inventaire, le discours à deux voix, qui consiste à parler en général puis en particulier, s'est clairement transformé en un discours à trois voix. Le discours poétique interagit ainsi avec le discours savant à la fois comme une illustration récréative et comme une confirmation, s'appuyant sur l'idée largement admise que la poésie antique est la fable des savoirs de la nature :

Pour confirmer encore ceste opinion nous experimentons ordinairement que ne souppans point du tout ou fort legerement, nous n'en dormons pas si bien la nuict apres, que si nous avions bien souppé : et que les viandes les plus fumeuses (notamment le vin) provoquent le sommeil plus que les autres, à cause de l'abondance des fumées dont elles chargent le cerveau et les viandes froides aussi, comme la mandragore, la lactue, et le pavot. C'est pourquoy Lucian traictant fabuleusement ce subject recite que la cité du sommeil est sise en une grande plaine, à l'entour de laquelle il y a grande quantité de pavots, de mandragores, et autres telles plantes qui ont la vertu d'induire facilement le sommeil, par ce que leurs vapeurs estant montées au cerveau le refroidissent beaucoup, et d'ailleurs se prennent et congelent aisément, y estant toutes disposées par leur froideur naturelle⁶⁶.

Les poètes, cependant, ne servent pas uniquement à mêler le *dulce* à l'*utile* : ils ont en effet le mérite d'avoir exprimé plus clairement que les médecins ou les philosophes l'angoisse ontologique que suscite le sommeil, qui semble à cette période venir au premier plan, même dans les ouvrages savants. Car si ce sont bien ces derniers qui posent la question,

Et Aristote à ce propos me semble aussi avoir tresbien philosophé, escrivant que le sommeil est comme une barriere entre la vie et la mort ; et qu'on ne peut dire proprement de celuy qui

⁶⁴ S. Dupleix, *Des causes de la veille et du sommeil*, p. 5.

⁶⁵ *Ibidem*, p. 8 et 22.

⁶⁶ *Ibidem*, p. 19.

dort, qu'il soit ou qu'il ne soit pas : car comme est-il (dit Platon) estant aussi inutile qu'un mort ? Comment n'est-il pas aussi, puis qu'il respire encore, et qu'il peut estre esveillé de son sommeil ?⁶⁷,

ce ne sont pas eux, qui, dans le texte, y répondent. Le premier chapitre de Duplex, en effet, globalement intitulé « Qu'est-ce que la veille et le sommeil », se subdivise en paragraphes dont l'un reprend le titre général mais les deux suivants sont « La vie n'est qu'une veille, et le sommeil est l'image ou le frère de la mort » et « Pourquoi les hommes morts sont dits seulement sommeiller ». Ils organisent la confrontation de deux regards différents sur les rapports à la fois réels et métaphoriques entre le sommeil et la mort, celui des païens traduisant angoisse ou fascination pour la mort (les autorités invoquées à l'appui du premier fragment sont ainsi Plutarque, Ovide, Sénèque, Platon, Cicéron et Élien) et celui des chrétiens pouvant être à l'inverse lié à l'espérance de la résurrection (*Deutéronome*, Jean, Mathieu, etc. et ... Homère). L'ambiguïté du sommeil, l'angoisse qu'elle suscite, ne cessent ainsi de surgir dans les interstices du discours savant et de le contaminer. Ainsi le second chapitre consacré à l'extase oppose-t-il le sommeil qui « convient à tous les animaux », « leur est naturel » et « est nécessaire à leur salut », définition typiquement tirée d'Aristote, à l'extase, envoyée par Dieu aux seuls hommes, non naturelle et non nécessaire mais qui, au contraire du sommeil, est une libération de l'âme que la formulation choisie par Duplex rapproche implicitement de la résurrection⁶⁸ :

Mais en l'extase, les fonctions tant animales que vitales sont empêchées et arrêtées, et n'y a que celles de l'intellect lesquelles sont d'autant plus libres et relevées, estant comme deschargées du fardeau corporel et du sentiment⁶⁹.

Le même procédé peut être observé à l'occasion de l'examen d'une autre question, qui fait interagir sommeil et état psychique (pourquoi la tristesse interrompt-elle le sommeil, alors que le sommeil allège la tristesse ?) :

La fascherie, le soucy et l'angoisse esmouvant et troublant l'imagination interrompent le sommeil : dequoy se plaignoit Ronsard en ses amours pendant que le soucy amoureux interrompoit la nuict son repos, disant ainsi :

*Bien est-il vray qu'il contraint un petit
Pendant le jour son secret appetit
Et dans mes flancs ses griffes il n'allonge
Mais quand la nuict tient le jour enfermé
Il sort en queste, et Lyon affamé,
De mille dents toute nuict il ne ronge.*

⁶⁷ *Ibidem*, p. 6.

⁶⁸ *Ibidem*, p. 11.

⁶⁹ *Ibidem*.

La parole poétique est ainsi mobilisée soit comme illustration, séquence agréable dans le flot du discours savant, soit comme doublet de la parole savante, soit enfin et surtout comme parole à part entière, chargée de rendre compte des perspectives morales, psychologiques et émotionnelles laissées de côté par les paroles techniques. La présence régulière d'un métatexte qui organise l'agencement des discours est ainsi significative, comme ici chez Joseph Du Chesne :

Ce sont choses empruntées de la Philosophie naturelle : et sous telles fables et allegories, sont cachées les proprietez du sommeil⁷⁰.

Il légitime ainsi la présence surprenante du discours poétique dans le discours médical, tout en ne manquant pas de rappeler quelle est la trame essentielle du texte : « Revenons au sommeil modéré, pour monstrier en quel temps on en doit user⁷¹ ». La parole poétique est donc globalement convoquée comme signe du trouble général suscité par l'analyse du sommeil et que seule cette forme médiante semble pouvoir exprimer dans toute sa complexité et toute son ambiguïté :

Voire les utilitez et grandes commoditez que cedit sommeil donne aux hommes, esmeut anciennement les pauvres Payens d'en faire un Dieu. Tellement qu'entre les hymnes attribuez à Orphée, il y en a un adressé au Somne, qu'il appelle Roy des Dieux et des hommes. Hesiodé en sa Theogonie, l'appelle fils de la nuict. C'est aussi pourquoy Ovide en sa Metamorphose, le loge chez les Cimmeriens, peuple de la Scythie, region glaciale et obscure, pour monstrier que c'est durant l'hiver, et lors que les nuicts sont les plus longues, qu'on sommeille et dort le plus. Virgile et autres poètes le surnomment fils de la mort : car de fait il n'y a rien qui approche, ny qui figure plus la mort, que le sommeil, dont le lict est le tombeau. C'est pourquoy le mesme Ovide, en la description du Palais dudit sommeil, dict qu'à l'environ :

Muta quies rerum, saxo tamen exit abimo Rivus aquæ Lethes.

Adjoustant peu après :

Ante fores antri fecunda papavera florent.

Pour monstrier comme par le sommeil, ainsi que par la mort, toute chose est mise en oubly : le pavot entre les vegetaux, estant doué d'une vertu endormante et stupefactive⁷².

La pratique de la citation n'ouvre donc pas seulement le champ familier de l'intertextualité littéraire dans l'espace du traité de vulgarisation ou du régime de santé : elle correspond à un mode d'approche spécifique de la question exposée, qui se démarque du discours savant plus souvent qu'elle ne le redouble sous le voile de la fable.

Le dernier point caractéristique de ces textes en français, enfin, est la transformation du discours sur le sommeil en un véritable discours de vulgarisation et en un lieu où la « curiosité » a droit de cité, les deux processus semblant en partie liés. La considération du sommeil, en effet, peut et doit susciter chez le lecteur une série de questions ou de

⁷⁰ J. Du Chesne, *Le pourtrait de la santé*, p. 268.

⁷¹ *Ibidem*.

⁷² *Ibidem*, p. 268-269.

constatations déroutantes. Or celles-ci ne doivent pas être interprétées comme mystérieuses ou merveilleuses, car on peut y apporter des réponses parfaitement rationnelles, pour l'essentiel venues de la médecine. Scipion Dupleix, qui a rédigé son traité *Des causes de la veille et du sommeil* comme une extension singulière de son ouvrage plus général sur la philosophie de la nature, est également l'auteur d'une *Curiosité naturelle*⁷³ qui doit servir à « exercer » le lecteur avide d'instruction. L'ouvrage comporte un article « Dormir ». Celui-ci reprend des questions présentes dans le dernier chapitre des *Conimbricenses* et dans son propre traité (en particulier dans le chapitre IX) pour établir une liste des interrogations diverses que peut susciter le sommeil, dont il explique le rôle :

Les ignorans et les bestes sçavent bien l'estre des choses, mais non pas la cause d'icelles : ils voyent bien qu'il est jour, qu'il est nuit ; ils oyent bruire et gronder le tonnerre, ils remarquent le progrez, la perfection, le declin et l'alteration des choses qui sont en la nature : mais la cause de tout cela, il n'y a que les doctes qui la sçachent avec un singulier contentement de leur ame⁷⁴.

Le sommeil est ainsi placé au rang de ces choses naturelles dont on est en droit de s'étonner mais pour lesquelles on doit chercher des explications dans la nature même des choses et se garder de toute tentation irrationnelle. Cardan, dans son *De Subtilitate*, avait ainsi considéré certaines des questions liées au sommeil comme relevant de la « subtilité », c'est-à-dire de ces mécanismes cachés que seuls certains esprits éclairés (au premier rang desquels le sien) sont capables d'expliquer. De longues pages du *De Subtilitate* sont ainsi consacrées aux plantes qui font dormir (dont il souligne la difficulté d'utilisation⁷⁵) ou, encore mieux, à celles capables de provoquer des songes tristes, horribles ou joyeux. Le texte de Cardan, certes, ne prétend pas s'intéresser à autre chose qu'aux « inventions merveilleuses », mais il prend prétexte de l'importance du sommeil et de la recherche des causes pour basculer dans l'inventaire du merveilleux naturel :

Les herbes qui chargent et donnent repletion à la teste sont causes de dormir : telles sont les drogues froides et humides, ou qui ont une de ces qualitez excessivement. Les drogues qui ne peuvent faire dormir profondement, excitent les songes. Car les songes sont faicts en choses plus legeres que le dormir profond. La morelle, dicte solanum, la pomme spineuse, dicte stramonia, du gerre de la morelle, et toutes choses qui sont moult verdes, rendent les songes joyeux, exceptez les choux. Quand les feves sont seches, elles font les songes terribles. Les drogues dont on se frote, excitent d'avantage les images et representations aux songes. Le feu

⁷³ *La curiosité naturelle redigée en questions selon l'ordre alphabétique*, Rouen, Nicolas Angot, 1615. L'article dormir occupe les feuillets 64 r° - 67 r°.

⁷⁴ *Ibidem*, Préface, n.p.

⁷⁵ « Mais à peine ces matieres suffisent pour troubler les hommes, ains plus tost celles qui induisent et engendrent un endormissement dict veterinus : et faut que telles matieres soyent treshumides, et froides, autrement elles ne pourroient donner la cause d'un dormir profond. Si tu n'entremesles guere de ces drogues, elles ne causeront encore le dormir profond : si tu en mesles beaucoup, tu feras mourir l'homme : et cela occupera plus tost le cœur que le cerveau », *Les livres de Hierome Cardanus, medecin milanois, intitulez de la subtilite [...], traduit du latin en François par Richard Le Blanc*, [1556], Paris, P. Cavellat, 1578, f. 444 r°.

des torches fait voir ce qui a quelque chose aduste, comme la suye. Le suc de percil et de toutes herbes molles et splendides font voir les theatres et jardins. Toutes herbes trop seches font voir plusieurs songes qui ne durent long temps. Aucuns recitent que les dents d'un cheval non chastré penduës au col ou au bras dextre, guarissent ceux qui ont coustume de voir mauvais songes. Et ceux qui se levent pour tels songes en dormant, sont delivrez de tel mal, en ostant la cause. Je suis d'advis que l'on ait grand soin du dormir, lequel jaçoit qu'il est necessaire à la santé de l'homme, occupe la troisieme partie de la vie⁷⁶.

La question du somnambulisme est en particulier celle par laquelle l'expérience quotidienne du sommeil tend le plus vers la merveille et doit donc être expliquée. Que ce soit par volonté réelle de ramener ces phénomènes à leurs justes causes, ou au contraire par attirance vers ces zones plus troubles de la question, elles occupent, dans les ouvrages en langue française, une place importante. De la même manière, la liste des types humains dotés d'une complexion impliquant un sommeil facile ou difficile, esquissée par Aristote ne cesse de s'enrichir, en une théorie de figures hétéroclites dont la question des causes naturelles ne semblent plus guère être le motif réel. On y voit défiler tous ceux (et celles) dont le tempérament ou le comportement font qu'ils s'écartent de la norme, au premier rang desquelles les femmes. Ont ainsi un rapport particulier au sommeil ces dernières, parce qu'elles sont froides et humides, les jeunes enfants, parce qu'ils sont humides, les vieux parce qu'ils sont secs ou emplis uniquement d'une mauvaise humidité (ils dorment donc peu ou mal), les nains, bien sûr (et l'article « Dormir » de la *Curiosité* de Duplex renvoie à l'article « Nain »), les gros, car remplis d'humeur, les oisifs, car ils accumulent les humeurs par le repos, les goulus, les ivrognes (qui dorment tous beaucoup) et les mélancoliques, qui dorment peu à cause de leur « inquiétude et agitation d'esprit ». La nature du sommeil devient ainsi une sorte de symbole qui incarne la perfection des rythmes naturels, en même temps qu'un outil de discernement : dorment le mieux ceux qui font preuve à la fois de respect de la nature et de tempérance. Un sommeil « anormal » est le signe d'une constitution imparfaite, troublée ou dévoyée :

[Ceci] se doit entendre pourtant pour les personnes bien contemperées : car il y en a, qui de leur nature ont un cerveau si humide et si nuageux, qu'ils n'ont pas besoin des vapeurs suscitées de la viande, estans tousjours et à toute heure prests à dormir et à ronfler, ausquels il faut defendre, tout au contraire, le dormir et le jour et la nuict, le moins qu'ils peuvent⁷⁷.

On comprend mieux l'importance prise par les données venues des régimes de santé qui permettent ainsi non seulement de donner au discours sur le sommeil une orientation concrète et pratique satisfaisant aux demandes du public curieux, mais aussi, plus discrètement, d'en faire l'un des instruments de la mise en ordre du réel. Les chapitres consacrés à la question de savoir pourquoi certains dorment plus que d'autres ne traduisent pas uniquement, en effet, un goût pour le bizarre ou l'étrange : ils visent peut-être d'abord à permettre d'établir une norme pour ce phénomène parfois déroutant qu'est le sommeil, et,

⁷⁶ *Ibidem*, f. 435 r^o.

⁷⁷ J. Du Chesne, *Le pourtrait de la santé*, p. 270.

par rapport à cette norme, un ensemble de singularités. Ainsi s'organise également le rapport du général au particulier : le discours philosophique fournit une description « moyenne » (que l'on dirait aujourd'hui « standard ») et le discours médical une description des cas réels permettant de s'apercevoir que la variété l'emporte sur l'unité, et que l'existence de la norme ne sert qu'à mesurer des écarts. La recension de la variété, en matière de science du sommeil comme de toute science naturelle, témoigne du passage de la théorie à l'exploration authentique du monde réel. La parole du médecin prolonge et ramifie le corps de doctrine du philosophe, l'inscrit dans l'expérience et permet également de rejoindre celle du naturaliste, qui ouvre de nouvelles perspectives.

Le dernier chapitre de l'ouvrage de Dupleix, en effet, signale nettement le glissement du discours philosophico-médical vulgarisé sur le sommeil vers une recension des merveilles. Alors que tout son texte est centré sur l'analyse du sommeil de l'homme, et épouse globalement le plan que suivent peu ou prou tous les traités sur la question, le dernier chapitre, intitulé « De la veille et du sommeil estrange d'aucuns animaux » est plus original et sa raison d'être est assumée :

Certainement la nature est merveilleusement diverse et diversement merveilleuse, et semble se plaire principalement à la variété en toutes choses depuis les plus grandes jusqu'au plus petites⁷⁸.

Le sommeil du coq, dont Pline a longuement parlé, est ainsi merveilleux ; le « vulgaire » admire les animaux qui dorment les yeux ouverts⁷⁹ ; c'est de même :

chose certes merveilleuse que les mouches à miel et autres animaux insectes ou incisez, lesquels n'ont point de sang, et mesmes aucuns ayans sang : comme les serpens, les lesards et les crocodiles des fleuves demeurent cachez dans des trous et tanières à repos et assoupis comme d'un sommeil si profond, qu'il est tres mal aisé de les esveiller : et demeurent ainsi en cest estat sans rien manger environ quatre mois de l'an durant les froideurs les plus aspres, selon que le tesmoigne Aristote en son histoire des animaux⁸⁰.

On le voit avec cet ultime développement du texte, que l'on pourrait juger largement hors-sujet au regard des choix faits par ailleurs par l'auteur, le discours sur le sommeil semble avoir, au cours du siècle, nettement évolué pour satisfaire aux goûts d'un lectorat élargi et répondre à des interrogations que la littérature contemporaine ou la diffusion plus large de la littérature antique ont certainement contribué à rendre plus prégnantes.

Le discours savant sur le sommeil semble ainsi vouloir faire de plus en plus de place à l'établissement d'un savoir complet, qui n'intègre pas uniquement les différentes données techniques mais aussi ce qui relève de la représentation que l'on se fait de l'objet traité. Les

⁷⁸ S. Dupleix, *Des causes de la veille et du sommeil*, p. 49.

⁷⁹ *Ibidem*, p. 51.

⁸⁰ *Ibidem*, p. 50-51.

Leçons du castillan Pierre Messie (Pedro Mexia), publiées en 1540 et traduites en français en 1552 par Claude Gruget, témoignent déjà d'une tendance en ce sens⁸¹. Avec ces deux textes de vulgarisation, émanant des deux parties en présence, que sont le *Pourtraict de santé* et *Les causes du sommeil et de la veille*, ce mouvement atteint sa plénitude et devient un discours à trois voix clairement organisé : la voix du philosophe, première dans l'ordre des choses même si elle ne l'est pas lorsqu'on l'examine sous l'aspect quantitatif, sert d'assise théorique aux développements physiologiques et hygiéniques, même lorsque son rôle est minoré par la disposition du texte et la mise en scène des autorités. Parallèlement, la réduction du discours philosophique à une analyse des causes, et en particulier au mécanisme aristotélicien des exhalaisons de la digestion et du rôle de la chaleur naturelle, permet de présenter tout naturellement l'hygiène comme la poursuite de l'analyse philosophique. Un contenu informatif et une progression logique quasi identiques, propres aux régimes de santé, sont ainsi repérables durant tout le siècle aussi bien dans les textes en latin que dans les textes en français, et on les retrouve quasi inchangés mais insérés dans un cadre plus large chez Duplex ou Du Chesne. Ce discours, par ailleurs, peut se charger de plus en plus de données exogènes. Si la base du discours hygiénique est systématiquement maintenue (quand dormir, dans quelle position... ?), l'opinion des poètes et des écrivains antiques ou celle des Pères de l'Église et des moralistes vient non pas, comme on pourrait le penser, illustrer le texte et le rendre plaisant, renvoyant ainsi à l'esthétique du mélange, mais exprimer les angoisses et les hésitations que suscite une matière philosophique et médicale clairement définie mais dont les marges sont ambiguës. Similitude avec la mort, question du songe (retenue ou non selon les auteurs), proximité de l'état de sommeil avec une forme d'abrutissement qui peut renvoyer au péché, statut, ici comme en d'autres choses, de la tempérance et de l'excès, apparaissent de plus en plus comme un volet nécessaire à l'établissement d'un savoir complet sur le sommeil. Si ce mouvement n'est pas général (des textes comme ceux de Nicolas de la Framboisière ou de Guy Patin⁸² suivent toujours, au XVII^e siècle, l'ordre et la matière strictement médicaux des régimes de santé), il n'est pas pour autant limité à la seule vulgarisation, et l'on ne peut y voir non plus la simple réédition culturelle du geste des vulgarisateurs ou des compilateurs antiques. Un commentaire comme celui de Coimbra atteste en effet que cette manière de parler du sommeil touche également les fondements mêmes du système de transmission des théories aristotéliciennes et semble donc correspondre à une représentation large, que l'on ne peut simplement lier aux nécessités de la simplification et de la variété présents dans les textes vulgarisés. Ainsi, dans un discours philosophique et médical globalement positif (car dormir est une nécessité absolue et le sommeil, du point de vue du philosophe comme du médecin, un bienfait), la voix littéraire est-elle une voix complémentaire. Avec la présence ou non de paragraphes consacrés aux songes, elle est l'un des signes les plus immédiatement visibles de l'ambiguïté constitutive de tout discours sur le sommeil. Dans les textes que nous avons examinés,

⁸¹ P. Mexía, *Silva de varia lección*, publié à Séville et traduit sous le titre *Diverses Leçons de Pierre Messie gentilhomme de Séville*, cf. sur ce sujet Cf. Pigné, « Le sommeil vu par Pierre Messie ».

⁸² *Traité de la conservation de santé, par un bon régime et légitime usage des choses requises pour bien et sainement vivre, deuxième éd. augm. de la moitié*, Jean Jost, Paris, 1632.

cependant, l'impression positive domine. Même Joseph Du Chesne, qui, nous l'avons vu, affirme donner la primauté à la veille, ne craint pas l'emphase quand il s'agit de louer le sommeil :

Les biens et utilitez duquel repos [*à* le sommeil gracieux et moderé, qu'on prend la nuit] sont inestimables, car c'est luy qui guerit les infirmités de l'esprit, qui adoucit les troubles de l'entendement, qui restaure toutes les facultez defaillantes, qui fortifie les corps plus debiles, qui aide à la digestion des viandes, qui cuict les humeurs les plus crues, qui delasse les membres lassez et trop affoiblis de travail, qui arreste toutes defluxions, qui accroist la chaleur naturelle et humeur radical. Bref, on le peut dire le repos et soulagement des esprits, et de tous corps affligez et malades. Paul Æginete, approuvant nostre dire, décrit que c'est que le sommeil, et parle de ses grandes utilitez, comme s'ensuit : [...] si on le cause bien à propos, il fait beaucoup de bien : car il aide à la digestion de la viande, et recuict les humeurs, il adoucit les douleurs et lassitudes, et relasche les membres trop tendus : voire mesme il peut faire perdre la memoire des affections et passions animales, et redresse l'entendement qui sera esgaré⁸³.

La marginalisation de la question du songe, qui faisait pleinement partie du triptyque aristotélicien, et qui se trouve en revanche amplement développée par des traités séparés⁸⁴, correspond ainsi peut-être à une tentative pour séparer le versant positif du sommeil (même si les marges de celui-ci sont troubles) de ce versant non seulement obscur mais périlleux. Quoique liés par les théories physiologiques à un sommeil moins profond et donc apparemment moins similaire à la mort⁸⁵, les rêves sont inquiétants car ils ne relèvent pas tout à fait des mêmes catégories ni des mêmes disciplines, et ouvrent la porte au surnaturel. Du Chesne, comme Cardan, dit bien que si le songe accompagne naturellement le sommeil et qu'il en existe trois sortes : « divins », « surnaturels », « naturels »⁸⁶, tous ne sont pas bons à étudier dans le cadre d'un texte tel que le sien. Les songes divins sont en effet envoyés par Dieu à certains élus, mais, Satan voulant toujours imiter Dieu, il existe des songes diaboliques, auquel il consacre de longues pages. Les songes surnaturels sont ceux qui permettent une révélation (comme une jeune fille malade qui rêve du remède qui va la guérir), type de songe dont l'existence est attestée par une abondante littérature antique, que Du Chesne détaille également à loisir. Mais, comme il le dit ensuite, ces deux types de songes n'appartiennent pas à la médecine, qui doit se cantonner aux songes naturels, car ils « représentent les passions de l'ame et du corps : et pourtant doivent estre observez par le

⁸³ J. Du Chesne, *Le pourtrait de la santé*, p. 66.

⁸⁴ Voir par exemple le traité de Cardan, *Synesiorum somniorum libri IIII*, de Cardan, Basileæ, per Henricum Petri, 1562, qui en revanche n'entre pas dans l'examen des mécanismes du sommeil.

⁸⁵ Comme l'explique très bien Dupleix, si tous les sens sont liés ensemble, le sommeil est profond ; s'ils sont tous libres ensemble, la veille est la plus aiguë ; si les sens extérieurs et le sens communs sont liés, mais les sens intérieurs libres, nous dormons plus légèrement et c'est alors que nous rêvons car il est alors possible que « diverses images se representent pendant le sommeil à la phantasie et à la memoire », *Des causes de la veille et du sommeil*, p. 29.

⁸⁶ J. Du Chesne, *Le pourtrait de la santé*, p. 276.

medecin, comme le declare Aristote⁸⁷». Ce propos en forme de prétérition (il traite très abondamment de ce qui est censé échapper à son domaine) est ainsi l'ultime témoignage des efforts que fait ce discours vulgarisé sur le sommeil pour à la fois l'inscrire dans les bornes du licite et s'approcher au plus près de ses frontières périlleuses.

⁸⁷ *Ibidem*, p. 287.

BIBLIOGRAPHIE

LITTERATURE PRIMAIRE

ARISTOTE, *Petits traités d'histoire naturelle*, traduction et présentation P. M. Morel, Paris, Flammarion, 2000.

Commentarii collegii conimbricensis societatis Jesu. In quatuor libros de Cælo Aristotelis stagirita, [...], Lugduni, ex officina Juntarum, 1598.

DU CHESNE (J.), *Le pourtrait de la santé*, Paris, Claude Morel, 1620, livre II, chap. IX.

DUPLEIX (S.), *Des causes de la veille et du sommeil*, [1606], Lyon, Simon Rigaud, 1620.

FOX MORZILLO (S.), *De Naturæ philosophia seu de Platonis et Aristotelis consensione. Libri V*, Lovanii, apud Petrum Colonæum, 1554, Livre V, chap. 16.

FUCHS (L.), *Methode ou Brieve introduction pour parvenir à la cognoissance de la vraye et solide medecine, composée par M. Leonhard Fuchs et traduit en françois par maistre Guillaume Paradin*, J. de Tournes, Lyon, 1552.

LA FRAMBOISIERE (N. A. de), *Le gouvernement necessaire à chacun pour vivre longuement en santé*, Paris, Marc Orry, 1608.

PATIN (G.), *Traité de la conservation de santé, par un bon régime et légitime usage des choses requises pour bien et sainement vivre, deuxième éd. augm. de la moitié*, Jean Jost, Paris, 1632.

RIOLAN (J.), *Universæ medicinae compendia*, Apud Hadrianus Perier, Parisiis, 1598.

TOMEIO (N.), *Aristotelis Stagiritæ parva naturalia, [...] De somno et vigilia, [...] omnia in latinum conversa, et antiquorum more explicata a N. Leonico Thomæo, B. et M. fratres Vitales, Venetiis*, 1523.

VELCURIO (J.), *In universam physicam Aristotelis [...] commentariorum libri IIII*, Lyon, S. Gryphius, 1544, livre IV, chap. XII (édités également sous le titre *Commentarii in universam physicam Aristotelis*).

LITTERATURE SECONDAIRE

BALIN (P.), « Le médecin à l'écoute des rêves », *Incontri triestini di filologica classica* 4, 2004-2005, p. 49-58.

Camenae n°5 – novembre 2008

CARRIQUE (P.), *Rêve, vérité. Essai sur la philosophie du sommeil et de la veille*, Paris, Gallimard, 2002.

EMMANUEL (P.), ROMILLY (J. de) et MARIN (L.), *Corps écrit*, n° 7, 1983 : *Le sommeil*.

MENGAL (P.), *La naissance de la psychologie*, L'Harmattan, 2005.

PIGNE (Ch.), « Le sommeil vu par Pierre Messie », in V. Giacomotto-Charra, Ch. Silvi (dir.), *Lire, choisir, écrire : la vulgarisation des savoirs du Moyen Age à la Renaissance*, à paraître à Paris, Presses de l'Ecole Nationale des Chartes, 2009.

N. SIRAISSI, *Medieval et early Renaissance medicine*, Chicago and London, University of Chicago Press, 1990.

WITTERN (R.), « Sleep theories in the antiquity and in the Renaissance », J. A. Horne (ed.), *Sleep'88 : proceedings of the North European Congress on Sleep Research*, Stuttgart, Fischer Verlag, 1989, p. 11-22.